

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 5 décembre 2011, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Raymonde Lévesque, René Desrosiers, Francis Pelletier, Georges-Henri Duchesnay, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Le conseiller Gervais Chamberland est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Francis Pelletier

Appuyé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité l'acceptation du procès-verbal du 7 novembre 2011 tel que lu et présenté.

4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

M. le maire a déposé sa déclaration annuelle des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

5- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

• RÉSOLUTION EN FAVEUR D'UN RENOUVELLEMENT À LONG TERME DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

2011-12-172

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable;

Attendu que des ménages de notre municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

Il est proposé par Michel Paris
Appuyé par Raymonde Lévesque
Et résolu à l'unanimité de :

-Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

-Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

-Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

6- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

7- APPROBATION DES COMPTES

2011-12-173

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Francis Pelletier
Et résolu que le conseil municipal de Ste Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$20 543.08 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

8- LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES DE 2010 ET 2011;

La directrice générale, Louise Boivin, remet aux élus la liste des arrérages de taxes 2010-2011.

9- RÉSOLUTION AFIN D'ÉTABLIR LE CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

2011-12-174

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par René Desrosiers
Appuyé par Raymonde Lévesque
Et résolu à l'unanimité :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la **tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012**, séances qui débiteront à 20h00 :

Janvier 2012 :	lundi le 9 janvier
Février 2012 :	lundi le 6 février
Mars 2012 :	lundi le 5 mars
Avril 2012 :	lundi le 2 avril
Mai 2012 :	lundi le 7 mai
Juin 2012 :	lundi le 4 juin
Juillet 2012 :	lundi le 2 juillet
Août 2012 :	lundi le 6 août
Septembre 2012 :	jeudi le 6 septembre
Octobre 2012 :	lundi le 1 ^{er} octobre
Novembre 2012 :	lundi le 5 novembre
Décembre 2012 :	lundi le 3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

10- AUTORISATION DONNÉE À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR IMMATRICULATION DES VÉHICULES DE LA MUNICIPALITÉ

2011-12- 175 Proposé par Michel Paris
Appuyé par Georges-Henri Duchesnay
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale à **immatriculer la souffleuse à neige** pour l'année 2012 au coût de \$367.05 et ce, avant le 31 décembre 2011.

11- AUTORISATION POUR INSCRIPTION AU REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET DES EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS

2011-12-176 Proposé par Francis Pelletier
Appuyé par René Desrosiers
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise un montant de 63\$ pour **l'inscription au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds.**

12- VARIA

A) OUVERTURE DE CHEMIN – DEMANDE DE M. ERIC POIRIER

2011-12-177 Proposé par Raymonde Lévesque
Appuyé par Michel Paris
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte la demande de M. Éric Poirier concernant **l'ouverture d'une portion de la Route du Portage (soit environ 1 km) entre le Rang 4 & 5 Massé et le Rang 6** pour la période hivernale 2011-2012 et ce, au taux de 125\$/heure, étant donné que cette partie du chemin n'est pas ouverte habituellement par la municipalité.

B) MODIFICATION BUDGET INITIAL 2011

2011-12-178 Proposé par René Desrosiers
Appuyé par Georges-Henri Duchesnay
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc effectue une **modification au budget initial 2011** concernant les dépenses pour l'année 2011 comme décrit ci-dessous, suite à des dépenses plus élevées ou imprévues :

02-320-00 Voirie municipale

02-330-00 Enlèvement de la neige

02-320-00-525 Ent. et rép. véh. voirie -6614

02-330-00-525 Ent. et rép. véh. à neige +6614

C) ACHAT DE BACS À RÉCUPÉRATION

2011-12-179 Proposé par René Desrosiers
Appuyé par Raymonde Lévesque
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise **l'achat de 7 bacs à récupération.**

D) TARIF POUR LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

2011-12-180 Proposé par Georges-Henri Duchesnay
Appuyé par Raymonde Lévesque
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc fixe les **tarifs suivants pour la location de la salle communautaire** appartenant à la municipalité ; la présente résolution abroge la résolution numéro 2010-10-127.

150\$: Location pour les particuliers (ménage effectué par la municipalité)
150\$: Location pour les organismes extérieurs (ménage effectué par la mun.)
Gratuit : Location pour les organismes locaux (ces derniers doivent effectués le ménage suite à la location)

E) ACHAT DE PNEUS AVEC ROUES POUR CAMION 2007

2011-12-181 Proposé par René Desrosiers
Appuyé par Francis Pelletier
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise **l'achat de huit (8) pneus rechapés à 320\$ chacun plus taxes, et de huit (8) roues d'acier à 100\$ chacune plus taxes chez Pneus Miraco pour le camion 2007**, montant total de 3360\$ taxes en sus.

F) INSCRIPTION D'UN ÉLU À UNE FORMATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉTHIQUE

2011-12-182 **Considérant que** chaque élu est dans l'obligation de recevoir une formation sur l'éthique;

Considérant qu'il y a présentement un élu n'ayant pas reçu la formation;

Considérant qu'une nouvelle session de formation aura lieu en avril 2012 dans notre région;

Il est proposé par Michel Paris

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise un montant de 80\$ plus taxes pour l'inscription d'un élu municipal à la **formation sur le comportement éthique** qui se donnera à Ste-Luce le 28 avril 2012.

G) AUTORISATION POUR PAIEMENT DES REMISES GOUVERNEMENTALES PAR ACCÈS D

2011-12-183 Proposé par Francis Pelletier
Appuyé par Georges-Henri Duchesnay
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise le paiement des remises gouvernementales par le service AccèsD Affaires.

H) AUTORISATION À LA MRC CONCERNANT UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE TRAVAUX POUR L'INSTALLATION DE POINTS D'EAU STATIQUE

2011-12-184 **Considérant que** la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a l'obligation de prévoir et d'installer un point d'eau statique afin de se conformer au schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

Considérant que l'année 2012 est la dernière année pour que la municipalité se conforme à cette obligation;

Considérant que la MRC de La Mitis doit procéder à une demande conjointe afin d'obtenir un certificat d'autorisation de travaux pour plusieurs municipalités du territoire de la MRC qui doivent également se conformer à la même obligation d'installation de points d'eau statique;

Il est proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la MRC de La Mitis à inclure les travaux prévus sur notre territoire, soit **l'installation de d'un point d'eau statique**, lors de la **demande conjointe de certificat d'autorisation** des travaux effectuée à cette fin.

I) SERVICE DE RAMONAGE ET INSPECTION DES CHEMINÉES

Discussion concernant le service de ramonage et d'inspection des cheminées offert par la MRC de La Mitis. Des informations supplémentaires seront prises.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Francis Pelletier la fermeture de l'assemblée à 21h12.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière